

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit **CC-638**

Autres moyens d'identification

Code du produit 30038

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Assainissant et désinfectant acide

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street

North Little Rock, AR 72114 USA

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial 1-888-671-5366

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

| | |
|--|------------------------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 Sous-catégorie B |
| Toxicité aiguë - orale | Catégorie 4 |

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Nocif en cas d'ingestion



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|---|------------|------------|
| polyéthylène glycol | 25322-68-3 | > 30 |
| Mélange de Chlorure de didécyldiméthylammonium et Chlorure de benzyl diméthyl tétradécyl ammonium | 7173-51-5 | 1-30 |
| | 139-08-2 | |
| Éthoxylate de nonylphénols | 9016-45-9 | 1-20 |
| Amides, C8-18 and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) | 68155-07-7 | 1-20 |
| 3-{ (2-Hydroxyéthyl)[2-(octanoylamino)éthyl]amino} propanoate de sodium | 68649-23-0 | 1-20 |
| Mélange de Toly triazole et 2,2'-Oxydiéthanol | 29385-43-1 | < 5 |
| | 111-46-6 | |
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | < 5 |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Inhalation

Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂), une poudre extinctrice, une mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection

particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Pour les intervenants d'urgence

Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. Entreposer conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

| Nom chimique | Alberta | Colombie-Britannique | TWA - Ontario | Québec |
|---------------------------------|---|---|---|---|
| Acide phosphorique 7664-38-2 | TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³ | TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³ | TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³ | TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³ |

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps S'il existe un risque de contact : Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | |
|---|--|----------------------------|
| État physique | Solide | |
| Aspect | Matrice de polymère brun jaunâtre avec des actifs encapsulés | |
| Couleur | Marron jaunâtre | |
| Odeur | Parfum frais | |
| Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible | |
| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
| pH | 7 | ±1 @ 21°C (2% solution) |
| Point de fusion / point de congélation | 0 °C / 32 °F | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucun renseignement disponible | |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible | |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | |
| Densité de vapeur | 1 | |
| Densité relative | 1 | |
| Solubilité dans l'eau | Libération temporisée d'ingrédients actifs | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. | |

Teneur en COV (%) Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Pas une voie d'exposition prévue.
Contact avec les yeux Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|--|---|--------------------------------------|
| polyéthylène glycol 25322-68-3 | = 22 g/kg (Rat) = 28 g/kg (Rat) | > 20 g/kg (Lapin) | - |
| Chlorure de didécyldiméthylammonium 7173-51-5 | = 84 mg/kg (Rat) | - | - |
| Chlorure de benzyl diméthyl tétradécyl ammonium 139-08-2 | = 704 mg/kg (Rat) = 1100 mg/kg (Rat) | = 704 mg/kg (Rat) = 1100 mg/kg (Rat) | - |
| Éthoxylate de nonylphénols 9016-45-9 | = 2590 mg/kg (Rat) = 1310 mg/kg (Rat) | = 1780 µL/kg (Lapin) = 2 mL/kg (Lapin) | - |
| Acide phosphorique 7664-38-2 | = 1530 mg/kg (Rat) | = 2740 mg/kg (Lapin) | > 850 mg/m ³ (Rat) 1 h |
| Tolyl triazole 29385-43-1 | = 675 mg/kg (Rat) | > 4000 mg/kg (Lapin) | > 1.73 mg/L (Rat) 1 h |
| 2,2'-Oxydiéthanol 111-46-6 | = 12565 mg/kg (Rat) | = 11890 mg/kg (Lapin) | > 4600 mg/m ³ (Rat) 4 h |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 555.00
ETAmél (cutané) 14,752.40
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 0.3598

Toxicité aiguë inconnue 100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 82.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 45 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 96.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Crustacés |
|-----------------------------------|---------------------------|--|--|
| polyéthylène glycol 25322-68-3 | - | 5000: 24 h Carassius auratus mg/L LC50 | - |
| Acide phosphorique 7664-38-2 | - | 3 - 3.5: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 | 4.6: 12 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| 2,2'-Oxydiéthanol 111-46-6 | - | 75200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 s'écouler à travers | 84000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |

| | |
|-------------------------------------|---|
| Persistance et dégradabilité | Aucun renseignement disponible. |
| Bioaccumulation | Aucun renseignement disponible. |
| Mobilité | Libération temporisée d'ingrédients actifs. |
| Autres effets néfastes | Aucun renseignement disponible. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. |
| Emballage contaminé | Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|------------|----------------|
| TMD | Non réglementé |
|------------|----------------|

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Informations sur le réglementation

Règlements internationaux

| | |
|--|----------------|
| Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) | Non applicable |
| Polluants organiques persistants La Convention de Rotterdam | Non applicable |

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| LIS/LES | Est conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | Est conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Préparée par | Département technique. |
| Date d'émission | 12-oct.-2020 |
| Date de révision | 15-feb-2024 |
| Version | 1 |
| Note de révision | Mise à jour du nom de l'entreprise. |

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

Fin de la fiche signalétique